

## OTC scrute les media

Invictus

Dans les ténèbres qui m'enserrent,  
Noires comme un puits où l'on se noie,  
Je rends grâce aux dieux quels qu'ils soient,  
Pour mon âme invincible et fière,

Dans de cruelles circonstances,  
Je n'ai ni gémi ni pleuré,  
Meurtri par cette existence,  
Je suis debout bien que blessé,

En ce lieu de colère et de pleurs,  
Se profile l'ombre de la mort,  
Je ne sais ce que me réserve le sort,  
Mais je suis et je resterai sans peur,

Aussi étroit soit le chemin,  
Nombreux les châtiments infâmes,  
Je suis le maître de mon destin  
je suis le capitaine de mon âme

*William Ernest Henley*

---

1 Les Nouvelles d'Arménie

25 novembre 2020

**Le Sénat adopte la proposition de reconnaissance de la République du Haut-Karabagh**

[https://www.armenews.com/spip.php?page=article&id\\_article=72505](https://www.armenews.com/spip.php?page=article&id_article=72505)



Le Sénat a débattu ce mercredi 25 novembre, à la demande du président du Sénat Gérard Larcher, d'une proposition de résolution portant sur la nécessité de reconnaître la République du Haut-Karabagh, présentée par cinq présidents de groupes politiques du Sénat, Bruno Retailleau (LR), Patrick Kanner (SER), Hervé Marseille (UC), Éliane Assassi (CRCE) et Guillaume Gontard (SER).



Cette résolution historique a été adoptée à l'unanimité (vote détaillé à voir ici : scrutin 34) : sur 336 votants, 306 se sont exprimés. 305 ont voté pour, 1 contre (Sylvie Goy-Chavent). Les sénateurs (à majorité de droite) se sont levés pour applaudir cet acte qui, s'il n'a pas de valeur contraignante, n'en demeure pas moins historique.

Il "condamne l'agression militaire de l'Azerbaïdjan, menée avec l'appui des autorités turques et de mercenaires étrangers et demande le retrait immédiat" de leurs forces armées des territoires pris depuis le 27 septembre. Mais surtout il "invite le gouvernement à reconnaître la République du Haut-Karabagh" et à "mettre tout en œuvre pour que des discussions en vue d'un règlement négocié et durable du conflit, assurant le rétablissement des frontières définies en 1994 (...) puissent reprendre sans délai dans le cadre du Groupe de Minsk". Il lui demande de défendre "la mise en œuvre immédiate de la protection des populations par le déploiement d'une force d'interposition internationale" et d'"apporter une aide humanitaire massive aux populations civiles". Le texte invite encore le gouvernement français "à demander la conduite d'une enquête internationale sur les crimes de guerre commis au Haut-Karabagh" et "à tirer toutes les conséquences diplomatiques du rôle joué par les autorités turques".

Il s'agit là d'une première étape d'un long processus pour la paix qu'il faut mener à bien, par tous les moyens. Au gouvernement désormais de prendre ses responsabilités en reconnaissant l'Artsakh afin de faire face aux velléités expansionnistes et génocidaires d'Erdogan et d'Aliev.

Revoir tous les débats (à partir de 16h30) : [http://videos.senat.fr/video.-1843227\\_5fbe599bc90cd.seance-publique-du-25-novembre-2020-apres-midi](http://videos.senat.fr/video.-1843227_5fbe599bc90cd.seance-publique-du-25-novembre-2020-apres-midi)

Quatorze hommes et femmes politiques ont pris la parole pendant l'heure et demi de débats qui a précédé ce vote.



Tout d'abord **Bruno Retailleau**, qui a rappelé que cette résolution touchait à ce que nous avons tous en commun, à l'idée que nous nous faisons de la France : « *Ce qui se passe là bas nous concerne aussi ici. Nous devons nous positionner, au nom de nos convictions.* » Il a dit que c'était également dans nos intérêts puisque le conflit n'a pas qu'une dimension locale dans le sens où il met en relief la politique nationaliste d'Erdogan. « *C'est une menace dans le monde contre la paix* », a-t-il assuré, puisque c'est ce régime qui a armé le bras azéri.

Il a dit avoir apprécié les dernières initiatives du président Macron : « *C'est un début, il a relevé l'honneur perdu du Groupe de Minsk* ». Mais a demandé à aller plus loin : défendre l'Arménie et les valeurs piétinées par l'utilisation d'armes interdites, et la mort de civils, c'est ouvrir une enquête internationale sur ces crimes de guerre. « *La France ne peut pas détournée le regard* », a-t-il clamé, rappelant l'amitié ancienne entre la France et l'Arménie – « *Cette même amitié qui a permis à nos grands-parents de les accueillir : ils ont trouvé leur foyer, et nous l'ont rendu au centuple. Ils ont montré qu'ont pouvait être parfaitement Français sans renié ses racines.* » Sur la carte du monde des souffrances, l'Arménie tient un rôle particulier, ce peuple nous parlant du fond d'une tombe, comme l'a écrit Tesson.

« *Cette dette de l'humanité, c'est à nous le Sénat, à nous la France, de l'assumer aujourd'hui en reconnaissant l'Artsakh* », a-t-il conclu.

Puis **Christian Cambon** s'est exprimé, voyant cette résolution comme « *un verrou supplémentaire pour veiller à cette paix* », l'aide humanitaire n'ayant que trop tardé. « *Vous devez réanimer ce groupe de Minsk, qui doit agir dans le long terme* », a-t-il lancé au gouvernement, rappelant les propos de Le Drian il y a quelques jours disant qu'il fallait passer à l'action face à la Turquie : « *Eh bien, passez à l'action monsieur le ministre !* ».



« Le Sénat vous envoie un signe fort pour que la France prenne ses responsabilités devant l'histoire », a-t-il résumé.

Puis ce fut au tour de **Joël Guerriau (Les indépendants - République et Territoires)** :  
« Ce n'est qu'à la lumière d'une enquête que nous pourrons nouer une relation de confiance. Le conflit est gelé, mais le conflit n'est pas terminé. »



Pour les écologistes, **Guillaume Gontard** s'est félicité de la résolution transpartisane, même si une partie de son groupe aurait souhaité que la résolution aille encore plus loin, notamment parce que les propos de l'ambassadeur de l'Azerbaïdjan interrogé hier ne les avait pas rassurés. Les écologistes ont toujours été pour le droit des peuples à disposer

d'eux-mêmes, et il la résolution leur apparaît pertinent pour permettre un statut juridique pérenne au Karabagh.

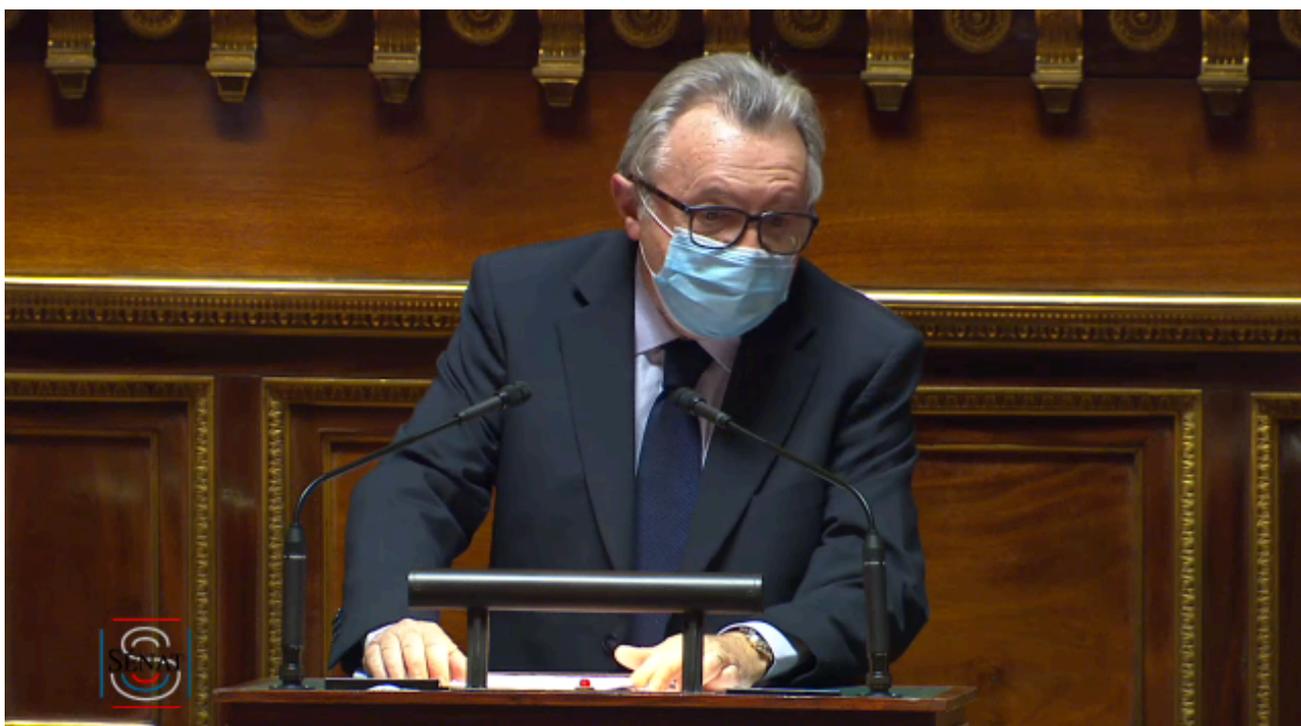


**Alain Richard** (rassemblement des démocrates, progressistes et indépendants) s'est ensuite exprimé, demandant à ce que l'on se tourne vers la Cour pénale internationale, sans pour autant fermer le contact avec la société turque. « *Déclarer unilatéralement une reconnaissance artificielle, prétendre changer les frontières nous apparaît porteur de difficultés supplémentaires* », a-t-il jugé, s'appuyant sur l'exemple géorgien. Il a donc annoncé que son groupe s'abstiendrait.



**Jean-Noël Guérini** (RDSE), quant à lui, a affirmé : « *Il est urgent de dire à nos frères arméniens que notre pays est à leur côté car il y a urgence. A remettre le sultan d'Ankara à*

sa place. A être du côté des victimes. »



Très fort discours d'**Eliane Assassi** (CRDE). Rappelant le fait que son groupe, et le Parti communiste français, a toujours affirmé l'idée du droit des peuple à disposer d'eux-mêmes, elle a assuré voter pour cette reconnaissance aujourd'hui car « *c'est plus que jamais nécessaire à un règlement pacifique des conflits dans le Caucase* ». Une région qui est victime de la « *dérive dictatoriale d'Erdogan* », qui se projette en dehors de ses frontières. Il faut stopper cette rhétorique guerrière et criminelle qui ne renonce pas à la politique génocidaire. Alors que la France n'a pas « *joué son rôle moteur qu'on attendait d'elle dans le Groupe de Minsk, cette résolution redonne une voix à la France* », s'est-elle félicité.



**Olivier Cigolotti** (Union centristes) a précisé que son groupe voterait pour sa grande majorité pour le texte, malgré quelques interrogations, notamment sur l'efficacité du Groupe de Minsk.



🔊 Le Sénat a adopté la proposition de résolution que nous avons déposée avec de nombreux autres groupes pour la reconnaissance de la République du [#HautKarabakh](#)

Notre président [@PatrickKanner](#) est intervenu pour la défendre en séance publique.

□ Un extrait de son intervention [pic.twitter.com/YpuBRp9kkZ](https://pic.twitter.com/YpuBRp9kkZ)

— Socialistes au Sénat (@senateursPS) [November 25, 2020](#)

**Patrick Kanner** (SER) l'a assuré : « *Proclamer* » plus jamais ça « *n'est plus suffisant* ». « *Nous ne pouvons ni laisser faire, ni admettre une telle situation aux portes de l'Europe.* » Il faut donc demander un retour aux frontières d'avant ce 27 septembre 2020, pour ne pas faire en sorte qu'une situation de force gagne. Cette résolution, pour lui, « *ce n'est pas qu'un symbole, c'est un devoir* ».



**Stéphane Ravier** (sans étiquette) a demandé à l'Assemblée de sortir de sa torpeur pour voter pour ce texte, comme un premier pas pour protéger la population d'un nettoyage ethnique qui a déjà commencé et pour punir l'ordre turc qui menace la paix dans le monde : « *Levons-nous et élevons-nous pour que vive l'Arménie.* »



La fidèle **Valérie Boyer** a dit toute son émotion d'être présente, huit ans après avoir défendu le vote sur la pénalisation de la négation du génocide arménien. « *Je n'imaginai pas à l'époque devoir de nouveau parler d'un génocide...* », a-t-elle commenté.



« S'engager pour l'Arménie et l'Artsakh, ce n'est pas une cause communautaire c'est une cause universelle. Même si l'Histoire est un perpétuel recommencement, elle ne doit pas être un renoncement éternel » : « Rester neutre, c'est choisir le camp de l'opresseur, c'est-à-dire de l'Azerbaïdjan soutenu par Erdogan. Nous devons agir ». En votant pour, le Sénat a incarné une grandeur : la France doit être la première nation à reconnaître le droit de la population du Haut-Karabagh à disposer d'elle-même.

C'est ensuite exprimé **Gilbert Roger** (SER).



Puis **Jean-Luc Devinaz** (SER), président du groupe d'amitié France-Arménie qui a assuré que son groupe continuera son action.



Enfin, le ministre **Jean-Baptiste Lemoyne** a clamé l'idée que l'exécutif devait faire preuve d'une politique cohérente. Il a rappelé que « *depuis le déclenchement des hostilités, le président Macron avait été le premier à nommer les choses* », notamment pour l'envoi des mercenaires sur place. Aujourd'hui, selon lui, il faut agir sur trois axes : une aide d'urgence pour les populations ; la protection du patrimoine culturel ; un règlement politique. S'exprimant plus spécifiquement sur le texte de la résolution, il a noté qu'il y était dénoncé les comportements de la Turquie : il a annoncé que la France allait demander des engagements les 1<sup>er</sup> et 2 décembre prochains lors d'une réunion européenne, et a rappelé que la France avait dissolu les Loups Gris. Concernant le retrait des mercenaires, il a assuré qu'il souhaitait que ce soit le cas, même si saisir le CPI est encore difficile. Enfin, parlant de la question de la reconnaissance : « *Oui, c'est une question grave. Il faut en mesurer toutes les implications. Aucun Etat ne l'a reconnu, pas même l'Arménie* ». La responsabilité du gouvernement serait donc de se demander si ce geste serait utile et efficace sur le terrain : or, d'après lui, la responsabilité de la France, à travers le Groupe de Minsk, est de rester neutre si elle veut continuer à peser. « *La reconnaissance unilatérale par la France ne serait aujourd'hui à l'avantage de personne* », a-t-il assuré.



par Claire le mercredi 25 novembre 2020

© [armenews.com](http://armenews.com) 2020

---

## **2. Les Nouvelles d'Arménie**

25 novembre 2020

**Le discours d'Éliane Assassi, Sénatrice de Seine-Saint-Denis ( Groupe Communiste  
Républicain Citoyen et Ecologiste)**



Paris, le 25 novembre 2020

Monsieur le Président,  
Monsieur le Ministre,  
Mes chers collègues,

Il y a un siècle, le 10 août 1920, les puissances victorieuses du premier conflit mondial et l'Empire ottoman signaient le Traité de Sèvres. Il prévoyait la création d'un territoire autonome pour les Kurdes et la création d'une République indépendante d'Arménie. Pour les Arméniens, ce nouvel État devait être le refuge d'un peuple dont un million cinq cent mille des siens avaient disparu dans le premier génocide du XX<sup>e</sup> siècle, ce meurtre d'une nation, ce crime contre l'Humanité erga omnes, à l'égard de tous.

Pourtant, au Traité de Sèvres succéda le Traité de Lausanne qui ratifièrent l'annexion par la nouvelle Turquie de la partie occidentale de cette République mort-née et l'incorporation du reliquat dans l'ensemble soviétique. Plus tard, Staline rattacha les régions autonomes du Haut-Karabagh et du Nakhitchevan, peuplées majoritairement par des Arméniens, à la nouvelle république de l'Azerbaïdjan.

Un siècle plus tard, c'est l'une des causes de l'embrasement meurtrier actuel.

En 1991, le Parlement de la région autonome du Haut-Karabagh proclama son indépendance qui fut ratifiée par un referendum. Cette proclamation fut prise à l'issue d'un processus démocratique parfaitement respectueux des conditions législatives de l'époque. Cette indépendance ne fut pas moins légitime que celle prononcée par l'Azerbaïdjan, la même année. Par la présente résolution, c'est cette affirmation légale du droit d'un peuple à disposer de lui-même que le Sénat demande au gouvernement de la France de reconnaître.

Notre groupe avec le Parti communiste français l'a portée, il y a plus d'un an. Aujourd'hui, nous voterons avec la même volonté cette résolution et la demande de reconnaissance de la

République d'Artsakh parce que nous pensons qu'elle est un signe plus que jamais nécessaire à un règlement pacifique et politique des conflits dans le Caucase du sud. Comme le stipule l'exposé des motifs de cette résolution, nous pensons que le peuple arménien continue d'être la victime expiatoire du nationalisme néo-ottoman de la Turquie. Malheureusement, il ne fait aucun doute que la dérive dictatoriale du pouvoir de Recep Tayip Erdoğan, qui emprisonne l'opposition, musèle les journalistes, fait assassiner jusqu'en France les militants kurdes, se projette aujourd'hui en dehors des frontières de la Turquie par un projet agressif qui se donne pour nouvelles frontières les Balkans, le Proche-Orient et l'Asie centrale.

À la fiction d'une homogénéité culturelle par l'exaltation du nationalisme turc, la Turquie de Turgut Özal et de Recep Tayip Erdoğan ajoute une dimension expansionniste qui profite des déséquilibres géostratégiques de la fin de la guerre froide, de la connivence coupable de l'OTAN et de l'incapacité désespérante de l'Europe à s'impliquer dans la résolution des conflits armés qui se déroulent à ses portes. Pour ne pas avoir joué le rôle moteur qu'on attendait d'elle dans le groupe de Minsk, la France a été mise sur le côté par le cessez-le-feu signé sous l'égide de la Russie. La résolution du Sénat, redonne de la voix à la France.

En 1992, Turgut Özal, alors Président de la République de Turquie, avait déclaré qu'il était nécessaire, de temps en temps, « de faire un peu peur aux Arméniens ». Aujourd'hui, Recep Tayip Erdoğan déclare vouloir « finir le travail commencé il y a plus d'un siècle par les grands parents ». Cette rhétorique guerrière et criminelle, qui a l'amer goût du sang et qui ne renonce pas à l'objectif génocidaire, considère la République d'Artsakh comme un îlot de résistance au sein de la grande nation turque et azérie et l'Arménie comme un obstacle à l'unité territoriale d'un nouvel empire ottoman étendu au-delà de la mer Caspienne.

Par cette résolution, chers collègues, nous devons exprimer notre condamnation vigoureuse de ce projet expansionniste de toutes les formes de nationalisme mortifères et des risques qu'ils font courir à toute la région. De la même façon, il nous faut manifester avec force notre totale solidarité avec l'Arménie contre les menaces terribles proférées contre son existence.

Dans cet hémicycle et celui de l'Assemblée nationale, à la suite de Marcel Cachin, Guy Ducoloné, Hélène Luc et Guy Fischer, les parlementaires communistes n'ont cessé de demander la reconnaissance du génocide arménien pour rendre justice à toutes ses victimes et montrer à quelle horreur aboutissent les nationalismes dressés contre un peuple.

Cette résolution sera une bien faible consolation pour toutes les familles endeuillées, pour celles qui ont fui sans espoir de retour et pour cette jeune génération élevée dans le Haut-Karabagh et broyée par la machine de guerre colossale déployée contre elle.

Néanmoins, elle est pour notre groupe le moyen de rappeler notre attachement au règlement pacifique de ce conflit millénaire. Dans le Caucase du sud, comme dans tout le Proche-Orient, seules des solutions politiques permettront d'apporter aux peuples et aux minorités la paix et les garanties de leur existence dans la libre administration de leurs destinées.

Les mots de Jean Jaurès à la Chambre des Députés en 1896 résonnent encore et, à notre tour, il nous revient, je cite « d'accomplir notre devoir d'élémentaire humanité (...) qui conciliera l'œuvre de paix et l'œuvre de justice ».

Monsieur le Ministre, nous espérons vivement que le gouvernement fera sienne cette démarche qui tire sa force de sa grande solennité.

par Ara Toranian le jeudi 26 novembre 2020

© armenews.com2020

---

### **3. Les Nouvelles d'Arménie**

25 novembre 2020

## L'Arménie salue la résolution adoptée au Sénat français

[http://www.armenews.com/spip.php?page=article&id\\_article=72520](http://www.armenews.com/spip.php?page=article&id_article=72520)



Dans une résolution saluée par l'Arménie, le Sénat a appelé hier le gouvernement français à reconnaître le Haut-Karabagh comme un État indépendant.

La résolution décrit également la récente guerre au Karabagh comme une agression azerbaïdjanaise soutenue par la Turquie et des mercenaires étrangers. Elle demande instamment à l'Azerbaïdjan de se retirer du territoire saisi au cours des six semaines de combats, qui ont été arrêtés par la signature d'un accord de cessez-le-feu négocié par la Russie le 10 novembre.

La mesure introduite par cinq sénateurs pro-arméniens a été adoptée par 305 voix pour, une seule contre, malgré l'opposition du gouvernement français. Un représentant du gouvernement a averti avant le vote que cela saperait le rôle de la France en tant que l'un des trois coprésidents du groupe de Minsk de l'OSCE essayant de négocier une solution au conflit du Karabagh.

L'Arménie n'a pas tardé à saluer la résolution, le Premier ministre Nikol Pashinian la qualifiant d'« historique ».

« La reconnaissance internationale de l'Artsakh entre dans l'agenda international », a écrit Pashinian sur Facebook.

Pour sa part, le ministère arménien des Affaires étrangères a exprimé l'espoir que l'autre

chambre parlementaire française, à savoir l'Assemblée nationale, et d'autres Parlements étrangers adopteront des mesures similaires.

L'indépendance du Karabagh vis-à-vis de l'Azerbaïdjan, déclarée en 1991, n'a été reconnue par aucun pays, même pas par l'Arménie.

Comme on pouvait s'y attendre, l'Azerbaïdjan a condamné la résolution du Sénat français. Le bureau du président Ilham Aliev l'a rejetée comme un simple « morceau de papier » qui ne pouvait pas influencer le processus de négociation du Karabagh ou la situation sur le terrain.

Aliev a accusé à plusieurs reprises Paris de parti pris pro-arménien pendant la guerre de six semaines. Le ministre azerbaïdjanais des Affaires étrangères, Jeyhun Bayramov, a fait écho à ces affirmations dans un entretien avec l'hebdomadaire français Le Point publié plus tôt hier.

Le président français Emmanuel Macron a critiqué l'action militaire de l'Azerbaïdjan au Karabagh peu après le déclenchement de la guerre le 27 septembre. Macron a été encore plus critique à l'égard du fort soutien politique et militaire de la Turquie à Bakou.

par Claire le jeudi 26 novembre 2020

© armenew.com2020

---

#### **4.Le Monde**

25 novembre 2020

#### **L'Azerbaïdjan reprend le district de Kelbadjar, voisin du Haut-Karabakh, la deuxième des trois rétrocessions**

[https://www.lemonde.fr/international/article/2020/11/25/l-azerbaïdjan-reprend-le--district-de-kalbajar-voisin-du-haut-karabakh-la-seconde-des-trois-retrocessions\\_-6060994\\_3210.html](https://www.lemonde.fr/international/article/2020/11/25/l-azerbaïdjan-reprend-le--district-de-kalbajar-voisin-du-haut-karabakh-la-seconde-des-trois-retrocessions_-6060994_3210.html)

Cette rétrocession, qui avait été reportée pour des raisons humanitaires, survient dans le cadre de l'accord de fin des hostilités signé au début de novembre par l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Russie.

---

Les unités de l'armée azerbaïdjanaise ont récupéré, dans la nuit de mardi 24 à mercredi 25 novembre, le contrôle du district de Kelbadjar, avoisinant le Haut-Karabakh, a affirmé le ministère de la défense à Bakou dans un communiqué. C'est la deuxième des trois rétrocessions auxquelles l'Arménie doit procéder après le cessez-le-feu ayant mis fin à six semaines de combats meurtriers dans cette région disputée.

---

Situé entre la république autoproclamée du Haut-Karabakh et l'Arménie, Kelbadjar aurait dû être rétrocédé le 15 novembre, mais Bakou avait reporté l'événement, évoquant des raisons humanitaires. « *Les travaux de génie ont été achevés pour assurer le déplacement de nos unités* » et « *les difficiles routes de montagne le long de l'itinéraire des troupes sont*

déminées et préparées pour être utilisées », a précisé le ministère de la défense.

---

En signant le cessez-le-feu, Erevan a accepté de rendre trois districts entourant le Haut-Karabakh - Agdam, Kelbadjar et Latchine - qui échappaient au contrôle de Bakou depuis près de trente ans et une première guerre dans les années 1990. Le district de Kelbadjar, comme celui d'Agdam rendu le 20 novembre et celui de Latchine, qui doit l'être le 1<sup>er</sup> décembre, formaient jusqu'alors une zone tampon entourant le Haut-Karabakh. Quatre autres districts formant ce glacis sécuritaire ont, eux, été repris militairement par Bakou.

---

### **Un exode, des maisons brûlées, des arbres abattues**

---

Dans les jours précédant la rétrocession, l'Agence France-Presse (AFP) a vu les habitants arméniens abattre des arbres, récupérer les câbles électriques et même charger sur un camion des parties d'un barrage hydroélectrique. « *Ils brûlent [les maisons], les arbres sont abattus et les gens emportent tout* », a déclaré à l'AFP un maçon de 53 ans, Gaguik lakchibekian, expliquant que les Arméniens refusaient que des Azerbaïdjanais puissent habiter leurs maisons.

---

A Dadivank, une ville du district de Kelbadjar, l'ingénieur Grigory Grigorian disait regretter de quitter la maison dans laquelle il vivait depuis vingt-cinq ans, l'endroit où ses « *enfants ont grandi et sont allés à l'école* ».

---

A la fin de la première guerre pour le contrôle du Haut-Karabakh, en 1994, l'exode inverse s'était produit, la population azerbaïdjanaise fuyant alors ces régions repeuplées ensuite par des Arméniens.

---

Des habitants ayant fui en Arménie pendant les récents combats ont en revanche commencé à revenir dans le Haut-Karabakh. Selon Moscou, 13 000 réfugiés ont été aidés pour leur réinstallation.

---

L'accord de fin des hostilités, signé alors que la situation militaire était catastrophique pour l'Arménie, consacre la victoire de l'Azerbaïdjan et lui accorde d'importants gains territoriaux après six semaines d'un conflit ayant fait plusieurs milliers de victimes. Il permet néanmoins la survie du Haut-Karabakh, amputé d'une partie de son territoire, 2 000 soldats russes de maintien de la paix étant déployés pour garantir le cessez-le-feu.

---

## Le premier ministre arménien contesté

---

Signé sous l'égide du Kremlin, le cessez-le-feu a rappelé le rôle déterminant de la Russie dans son pré carré caucasien, mais aussi l'influence grandissante de la Turquie, soutien sans faille de Bakou.

---

A l'inverse, les pays occidentaux semblent en perte de vitesse et ni la France ni les Etats-Unis, médiateurs en tant que membres du groupe de Minsk chargé dans les années 1990 de trouver une issue durable à la crise, n'ont obtenu de résultats probants.

---

La semaine dernière, la France a toutefois appelé la Russie à lever les « *ambiguïtés* » entourant le cessez-le-feu, notamment sur le rôle de la Turquie, Paris s'inquiétant qu'Ankara puisse être associée aux opérations de maintien de la paix.

---

Depuis la fin des combats, le premier ministre arménien est, lui, contesté par une partie de l'opposition arménienne, qui a encore réuni plusieurs milliers de manifestants samedi à Erevan. Une délégation russe conduite par le ministre des affaires étrangères, Sergueï Lavrov, s'est rendue dans la capitale arménienne le même jour pour une visite, qu'il a décrite comme un signal de « *soutien* » aux autorités locales.

---

*Le Monde avec AFP*

---

## **5. Les nouvelles d'Arménie**

25 novembre 2020

**Artak Beglaryan a présenté des éclaircissements sur les captifs arméniens en Azerbaïdjan.**

[http://www.armenews.com/spip.php?page=article&id\\_article=72482](http://www.armenews.com/spip.php?page=article&id_article=72482)



L'ombudsman de la République de l'Artsakh Artak Beglaryan a publié un message sur sa page Facebook, présentant quelques éclaircissements sur les captifs.

« Puisqu'il y a de nombreuses demandes de renseignements sur les prisonniers, je voudrais clarifier quelques points.

Certes, leur retour doit être l'une des priorités des organes de l'Etat, mais les organes autorisés doivent être séparés des organes d'appui, ainsi que les problèmes subjectifs des difficultés objectives. L'organe autorisé en la matière est le gouvernement, représenté par la commission compétente.

En tant qu'organe de soutien, le défenseur des droits humains de l'Artsakh fournit une assistance maximale aux organisations étatiques et internationales dans l'exercice de leurs fonctions. En particulier, nous collectons en permanence des informations auprès de toutes les sources possibles et les leur transmettons, fournissons des informations pertinentes aux proches des détenus et à leurs avocats, envoyons des demandes et des rapports à diverses organisations internationales et décideurs, etc. Par exemple, nous avons mené des activités d'enquête à grande échelle sur des civils disparus, transférant la base de données exclusive à tous les organes autorisés.

« Grâce à nos efforts, il a été possible de sauver la vie d'un groupe de prisonniers et de clarifier les informations les concernant. Il y a déjà des succès significatifs, mais je ne peux pas entrer plus en détail en termes de résultats, compte tenu des nuances du sujet et l'importance du secret pour les captifs », a écrit Artak Beglaryan, ajoutant : »La publicité nuit

parfois au processus et au sort des captifs".

par Stéphane le mercredi 25 novembre 2020

© armenews.com2020

---

## **6. Les nouvelles d'Arménie**

25 novembre 2020

### **Navire turc arraisonné : Ankara dénonce un acte de « piraterie »**

[http://www.armenews.com/spip.php?page=article&id\\_article=72492](http://www.armenews.com/spip.php?page=article&id_article=72492)



Istanbul, 24 nov 2020 (AFP) – La Turquie a vivement dénoncé mardi l'arraisonnement « à la manière de pirates » d'un de ses navires faisant route vers la Libye par une frégate allemande opérant dans le cadre d'une mission européenne, ajoutant qu'elle y apporterait une « réponse ».

"Le fait d'avoir abordé le navire à la manière de pirates et d'avoir traité les membres de l'équipage comme des coupables est totalement contraire au droit international et à la pratique", a déclaré le ministère turc de la Défense dans un communiqué.

Il réagissait à l'arraisonnement, dimanche, d'un cargo turc, le MV Roseline A, par la frégate allemande Hamburg en Méditerranée orientale, dans le cadre de l'opération européenne Irini qui vise à faire respecter un embargo sur les armes en Libye décrété par les Nations unies.

Selon Ankara, les militaires allemands, qui ont investi le navire en

descendant en rappel depuis un hélicoptère, ont agi sans avoir reçu l'aval du capitaine du cargo ou des autorités turques.

Les soldats sont restés à bord du navire toute la nuit, interrompant leurs recherches lundi matin après les protestations d'Ankara et sans avoir rien trouvé d'incriminant.

Les autorités turques affirment que le MV Roseline A, qui faisait route vers le port libyen de Misrata, transportait des denrées humanitaires et du matériel de construction.

Le chef de la diplomatie turque Mevlüt Cavusoglu a par ailleurs affirmé mardi qu'Ankara apporterait une réponse « sur le terrain » à cet incident. Interrogé par des journalistes sur l'éventuelle mise en place d'une escorte militaire pour les navires allant en Libye, il a répondu : "Nous ferons tout ce qui sera nécessaire".

Face à la colère d'Ankara, l'Union européenne a défendu l'arraisonnement du navire.

L'opération a été menée « avec professionnalisme » et "en conformité avec les procédures internationalement admises, y compris celles de l'Otan", a ainsi soutenu mardi un porte-parole de la Commission européenne dans un communiqué.

Selon l'UE, Irini a permis de documenter des violations de l'embargo commises par la Turquie et la Russie, deux pays impliqués dans le conflit libyen.

En proie au chaos depuis la chute de Mouammar Kadhafi en 2011, la Libye est aujourd'hui déchirée entre deux camps rivaux : le gouvernement d'union (GNA), basé à Tripoli et reconnu par l'ONU, et un pouvoir à l'Est incarné par le maréchal Haftar.

Le GNA est soutenu par la Turquie, tandis que le camp Haftar est appuyé par les Emirats arabes unis, la Russie et l'Egypte.

par Ara Toranian le mercredi 25 novembre 2020

© armenews.com2020

---

## **7. Nouvel Hay Magazine**

25 novembre 2020

### **Il faut un Général De Gaulle à l'Arménie**

<https://www.nouvelhay.com/2020/11/il-faut-un-general-de-gaulle-a-larmenie/>



Des élections anticipées sont actuellement à l'ordre du jour des medias et des milieux politiques surtout dans l'opposition parlementaire avec des groupuscules revanchards ou opportunistes.

La récente défaite militaire pèse lourd dans l'exercice des fonctions du gouvernement arménien submergé par les attaques politiques , médiatiques et des manifestations qui défient l'ordre public.

Dans une éventuelle campagne électorale la défaite militaire sera au cœur des débats et intensifiera les tensions, déjà élevées dans l'ordre public, malaisé à maintenir d'autant qu'une fraction de la population détient un certain arsenal d'armes procuré pendant les batailles.

Les discours d'une telle campagne seront basés sur des promesses qui témoigneront d'un esprit de revanche,

Si l'actuel gouvernement est contraint de céder aux pressions de la rue et de l'arène politique celui qui le remplacera devra être formé par une équipe professionnelle dont les membres ne seraient pas autorisés à se présenter aux élections à venir.

Le gouvernement, actuel ou transitoire devra mettre en œuvre des réformes dans les domaines militaire, social et politique. Dans la sphère éducationnelle la création d'un établissement à l'image de l'ENA en France s'impose, afin de fournir des cadres au service de l'Etat et non des régimes.

Depuis l'indépendance, le pays est dirigé par des politiciens, héritiers du système soviétique, qui sont au service du nouveau régime des oligarques et non de l'Etat.

Aux politicologues de juger si la Révolution de velours avait amorcé une réforme dans cette orientation.

Après les pertes humaines et territoriales, les Arméniens doivent conserver au moins l'Etat, qui est convoité, avec ardeur, par la Turquie, non pas pour le conquérir mais pour l'anéantir.

Zaven Gudsuz  
zaven471@hotmail.com

---

## **8.Les Nouvelles d'Arménie**

25 novembre 2020

**Une information issue de l'armée russe fait état de plus de 2 000 corps de victimes de la guerre trouvés à Chouchi et dans les environs**

[http://www.armenews.com/spip.php?page=article&id\\_article=72531](http://www.armenews.com/spip.php?page=article&id_article=72531)



Une information qui émane par l'armée russe et reprise sur le site arménien de Yerkir.am affirme qu'à Chouchi et tout autour de la ville-forteresse désormais occupée par l'Azerbaïdjan plus de 2 000 corps furent trouvés par les équipes de recherches. Des Russes mais également des membres de la Croix Rouge internationale participent depuis le 13 novembre à ces opérations de recherches des corps des soldats tués lors de la bataille pour la prise de Chouchi. Sur d'autres lieux ces équipes des forces russes chargées de la paix au Haut-Karabagh, des secouristes Russes mais également Arméniens et Azéris participent à ces recherches des corps des victimes de la guerre.



par par Krikor Amirzayan  
© [armenews.com](http://armenews.com)

---

## **9. Le Devoir**

24 novembre 2020

Par Myrna Karamanoukian

## **Le spectre d'un génocide culturel plane sur le Caucase**

<https://www.ledevoir.com/opinion/libre-opinion/590296/le-spectre-d-un-genocide-culturel-plane-sur-le-caucase>

À l'issue de 44 jours de guerre sanglante dans le Haut-Karabakh (Artsakh, en arménien), les Russes ont été les instigateurs d'un accord obligeant les Arméniens à céder d'importantes étendues territoriales à l'Azerbaïdjan. Dès le 10 novembre, un cessez-le-feu est observé et environ les trois quarts d'Artsakh seront graduellement vidés de leurs habitants millénaires pour laisser la place aux Azéris. C'est une situation crève-cœur qui suscite la colère et l'indignation.

Depuis le 27 septembre, les Arméniens de la diaspora ont manifesté, participé à des collectes de fonds, pris d'assaut les médias sociaux, milité auprès de divers gouvernements pour la reconnaissance du droit à l'autodétermination du peuple d'Artsakh et la fin des hostilités dans le Haut-Karabakh. Tout cela, en vain. Le quasi-silence des médias, les intérêts géopolitiques des grandes puissances, l'omniprésence du virus et les élections américaines ont fait en sorte qu'au final, les Arméniens se trouvent devant un accord avec de lourdes concessions territoriales.

Cette blessure et cette colère sont encore plus profondes. Les Arméniens doivent comprendre que les récentes années de corruption au sein de la République d'Arménie ont joué à leur désavantage. En effet, sur le terrain, on pouvait constater le niveau de préparation de l'offensive azerbaïdjanaise. Dès les premiers jours, l'armée azérie a pu également compter sur ses alliés turcs, qui l'ont assistée, entre autres, en envoyant des munitions sophistiquées. Elle a par ailleurs eu recours à des drones militaires turcs équipés de systèmes de ciblage canadiens. Même si le ministre canadien des Affaires étrangères, François-Philippe Champagne, a essayé de rectifier le tir par la suite, mais le mal était déjà fait.

Nombreux sont les reportages qui témoignent de l'utilisation par l'armée azérie d'armes chimiques à phosphore blanc. Le degré et l'état de brûlures, additionnés aux effets secondaires souvent mortels, ont permis à des médecins français d'avoir la certitude du recours à ces munitions. Selon le droit international, toute utilisation d'arme chimique est une violation et constitue un crime de guerre. L'Azerbaïdjan doit donc être condamné pour ces actions commises dans le Haut-Karabakh.

L'histoire se répète

En 1915, les Arméniens ont été victimes d'un génocide perpétré par l'Empire ottoman. Dans le but de réaliser leur rêve de panturquisme, les Ottomans avaient libéré des criminels et mobilisé des bachi-bouzouks pour massacrer les Arméniens et les envoyer en exil vers le désert syrien. Le but ultime était l'extermination de cette première nation chrétienne et l'unification des peuples turcophones de la région.

En 2020, le même *modus operandi* se répète. Des djihadistes ont été recrutés par la Turquie en Syrie, du nombre approximatif de 2000, et envoyés en renfort dans le Haut-Karabakh. Un d'entre eux, capturé par les forces arméniennes, affirmait qu'on avait promis l'octroi à sa famille d'une somme mensuelle de 2000 \$US à la condition qu'il accomplisse sa mission. De plus, à cette somme s'ajoute un cachet de 100 \$US par tête d'Arménien décapitée. Qu'a fait

la communauté internationale alors qu'on marchandait la valeur d'êtres humains ? Absolument rien.

En signant cet accord, le premier ministre arménien a aussi donné, malgré lui, le feu vert à la construction de nouvelles communications de transport reliant Nakhitchevan à l'Azerbaïdjan. Avec la mise en place de ce chemin, la Turquie aura un accès direct à la mer Caspienne, un rêve qu'elle caresse depuis les temps de l'Empire ottoman.

Les Arméniens, étant un des peuples de l'Antiquité, possèdent une mine de monuments, de cathédrales et d'églises dans le Haut-Karabakh. Des siècles d'histoire pourront partir en poussière aux mains des Azéris. Déjà, des vidéos et des photos témoignent de leur destruction. C'est d'un barbarisme inimaginable !

Les yeux remplis de larmes et le cœur serré, j'assiste avec impuissance à l'exil des Arméniens d'Artsakh. De nouveau, des milliers de femmes, d'enfants, d'hommes et de vieillards prennent la route vers un avenir incertain. La signature de l'accord les oblige à recommencer leur vie ailleurs, loin de leur foyer ancestral. Comme durant les jours suivant le génocide des Arméniens, il va falloir qu'ils apprennent à transformer leur colère en une force positive qui leur permettra de survivre.

Et pourtant ! L'accord signé le 9 novembre dernier n'apportera pas la paix tant souhaitée dans cette région. Ce n'est que lorsqu'il y aura une vraie justice que ces peuples pourront y vivre en paix. Et cette dernière n'est possible qu'avec la reconnaissance au droit à l'autodétermination des Arméniens d'Artsakh. La communauté internationale a failli à sa responsabilité dans les années 1990 ; il est encore temps de rectifier les erreurs du passé et de prévenir une crise humanitaire.

---

## **10. Courrier international**

24 novembre 2020

Par Alda Engoian

<https://www.courrierinternational.com/article/geopolitique-liran-fragilise-par-laccord-sur-le-haut-karabakh>

### **Géopolitique. L'Iran fragilisé par l'accord sur le Haut-Karabakh**

À l'issue de la deuxième guerre du Karabakh, l'Iran fait face à une nouvelle réalité géopolitique régionale. La Turquie, expansionniste, est potentiellement une menace pour son intégrité territoriale.

*“Potentiellement, la Turquie peut désormais s'infiltrer dans la zone des intérêts nationaux de l'Iran, et il faut s'attendre à un ballet complexe au sein du triangle Ankara, Bakou, Téhéran”, écrit le site russe Regnum analysant la nouvelle configuration régionale issue de la deuxième guerre du Karabakh (27 septembre - 9 novembre 2020). Reste à savoir si le président iranien Hassan Rohani “saura jouer avec le président turc Recep Tayyip Erdogan et [le président de l'Azerbaïdjan] Ilham Aliiev [avec autant de succès] que Vladimir Poutine”.*

Dans un entretien avec le journal arménien Golos Armenii, l'arménien Garnik Asatrian, directeur de l'Institut d'études orientales d'Erevan et spécialiste de l'Iran, explique cette nouvelle donne pour Téhéran. *“Les terres contrôlées [avant la deuxième guerre du Karabakh] par le Haut-Karabakh sont désormais sous la houlette de l'Azerbaïdjan. Dépeuplées, elles seront rapidement repeuplées de djihadistes syriens pro-turcs dont la majeure partie sont*

*des turcophones”.*

Un lieu de pèlerinage pour djihadistes

*Cette “colonisation” créera un “véritable bastion du panturquisme le long de la frontière [nord-ouest] iranienne”. L’Azerbaïdjan “risque de devenir*

---